

**RESUME DU RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE
MULTILATERALE**

Décembre 2003

Le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2003 traite des points suivants :

- Environnement économique international ;
- Situation économique et financière de l'Union ;
- Situation économique et financière des Etats membres et état de la convergence en 2003 ;
- Evaluation des programmes pluriannuels 2004-2006.

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

L'activité économique de l'Union s'est déroulée, en 2003, dans un environnement international marqué par une appréciation de l'euro par rapport au dollar, la dissipation des incertitudes liées à la guerre en Irak et la maîtrise relative en Asie de l'épidémie du syndrome respiratoire aigu et sévère (SRAS). Dans ce contexte, la croissance mondiale s'établirait à 3,2 % contre 3,0 % en 2002.

Ce dynamisme insufflé par l'économie américaine et asiatique serait consécutif à la vigueur dans la mise en œuvre d'une politique budgétaire stimulante et d'une politique monétaire souple qui auraient favorisé la reprise de la consommation de biens durables aux Etats-Unis et la relance des exportations dans les pays asiatiques. Dans ce contexte, l'inflation devrait reculer dans la plupart des régions, notamment dans la zone euro en rapport avec la décélération des coûts salariaux, aux Etats-Unis du fait de l'excédent des capacités de production et, en Afrique avec la disponibilité de produits vivriers.

Sur le marché des matières premières, une évolution contrastée des cours serait observée. Excepté le coton, l'or, les huiles d'arachide et de palme ainsi que le caoutchouc, les cours des autres matières premières exportées par les Etats membres de l'Union seraient en baisse en raison de l'abondance des offres.

En 2004, les prévisions de croissance de l'économie mondiale ressortiraient un rythme de progression du PIB de 4,1 %, contre 3,2 % en 2003. La croissance serait plus vive en 2004 aux Etats-Unis et moins forte dans la zone Euro.

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

L'activité économique enregistrerait une croissance de 3,0 % en 2003 contre 1,3 % en 2002. Cette accélération de la croissance, en dépit de la persistance de la crise ivoirienne, serait consécutive aux performances attendues de la production du secteur primaire et de l'activité minière. En effet, du fait de bonnes conditions climatiques au cours de la campagne agricole 2003-2004, la production agricole vivrière et celle des produits d'exportation, notamment le cacao et le coton, augmenteraient substantiellement. Au niveau de l'activité minière, les productions du pétrole en Côte d'Ivoire et du phosphate (Togo et Sénégal) progresseraient respectivement de 63,8 % et 13,5 %.

Les perspectives 2004 indiquent une consolidation de l'activité économique avec un taux de croissance de 4,7 % sous l'hypothèse d'un contexte sous-régional plus apaisé grâce, notamment, à la normalisation du climat socio-politique attendue en Côte d'Ivoire. Cet environnement favoriserait la mise en exécution efficace du programme de reconstruction.

En 2003, la croissance se réaliserait dans un contexte marqué par une baisse du taux d'inflation annuel moyen qui se situerait à 1,5 % contre 2,9 % en 2002. Cette relative maîtrise de l'inflation serait induite par la baisse des prix des produits alimentaires en rapport avec les résultats favorables des campagnes agricoles liés à la bonne pluviométrie.

En ce qui concerne la situation des finances publiques, elle se dégraderait en 2003. Le déficit du solde global hors dons s'établirait à 4,7 % du PIB en 2003 contre 4,2 % en 2002 et celui du solde global à 2,4 % du PIB contre 2,2 % en 2002, malgré l'augmentation de 25,8 % des dons. Ce repli des performances budgétaires s'expliquerait par une progression des recettes plus faible que celle des dépenses.

En effet, les recettes budgétaires progresseraient de 4,0 % pour représenter 16,1 % du PIB contre 16,3 % en 2002. Les recettes fiscales croîtraient de 3,0 % contre 9,6 % en 2002, induisant un taux de pression fiscale de 14,3 % contre 14,6 % en 2002.

S'agissant des dépenses totales, elles progresseraient de 6,6 % pour représenter 20,7 % du PIB, contre 20,3 % en 2002. Cette évolution résulterait de la progression des dépenses en capital de 15,0 % et de l'augmentation de 0,8 % des dépenses courantes liées à l'accroissement de 5,5 % de la masse salariale

En ce qui concerne la dette publique, sa situation demeurerait préoccupante en 2003. L'encours se chiffrerait à 15 884,1 milliards dont 14 191,6 milliards de dette extérieure. Toutefois, avec la baisse du dollar et les gains attendus de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE), l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB régresserait en passant de 80,7 % en 2002 à 73,2 %. Le service de la dette extérieure est estimé à 968,2 milliards en 2003, soit 27,8 % des recettes budgétaires de l'Union contre 33,2 % en 2002.

Tous les Etats membres de l'Union, excepté la Côte d'Ivoire et le Togo, ont atteint le point de décision dans le cadre de l'Initiative PPTTE. Le Bénin, le Burkina Faso et le Mali ont atteint le point d'achèvement. Quant au Sénégal et au Niger, ils pourraient y parvenir dans les prochains mois. Le programme mis en place par la Guinée-Bissau a connu des dérapages en 2001 et les problèmes liés à la stabilité au plan politique semblent retarder l'adoption du DSRP final, initialement prévu en 2002.

S'agissant des comptes extérieurs, en 2003, ils enregistreraient, des performances moindres que celles de 2002. Les comptes extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégageraient un solde global excédentaire de 209,4 milliards en 2003 contre 749,5 milliards en 2002. Cette moindre performance résulterait à la fois de la détérioration de la balance des transactions courantes et de la baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

L'aggravation du déficit des transactions courantes serait imputable, notamment, à la balance commerciale dont la contre-performance se justifierait par le recul des recettes d'exportation conjugué à un accroissement des importations. Les exportations se replieraient de 4,1 % en rapport avec la baisse des cours mondiaux de cacao et la diminution des volumes exportés, notamment pour le cacao, le coton et le café, en rapport avec la crise en Côte d'Ivoire. Quant aux importations, elles enregistreraient une augmentation de 5,3 %, du fait essentiellement des produits pétroliers et des biens d'équipement dont l'évolution serait liée aux investissements prévus dans le cadre de la lutte contre la pauvreté dans plusieurs Etats membres de l'Union.

En ce qui concerne la situation monétaire, les avoirs extérieurs nets s'établiraient à 3093,0 milliards et le crédit intérieur à 3.859,8 milliards. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire enregistrerait un accroissement de 5,4 % pour se fixer à 5 789,6 milliards.

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES ET ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2003

Cette partie comporte l'évolution économique et financière des Etats membres et l'état de la convergence en 2003. Toutefois pour la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau qui n'ont pas transmis de programme pluriannuel 2004 -2006, les perspectives pour l'année 2004 et les recommandations de politique économique seront abordées.

3.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

BENIN

L'activité économique serait marquée par une consolidation de la croissance en 2003 avec un taux de 6,7 % contre 4,6 % en 2002. Cette évolution s'expliquerait par les performances de l'ensemble des secteurs. Elle se réaliserait dans un contexte d'inflation modérée avec un taux annuel moyen de 1,7 % contre 2,4 % en 2002.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une dégradation du solde global, imputable à une hausse des dépenses plus importante que celle des recettes totales. Le déficit budgétaire global hors dons serait de 4,4 % du PIB contre 2,0 % en 2002.

S'agissant des comptes extérieurs, leur évolution se traduirait par une aggravation du déficit courant hors transferts officiels qui représenterait 5,1 % du PIB contre 4,7 % en 2002. Cette situation est imputable à l'évolution défavorable de la balance commerciale et des services nets.

A fin décembre 2003, la situation monétaire se caractériserait par une augmentation des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur, induisant une progression de la masse monétaire de 6,0 % qui s'établirait à 534,0 milliards.

En matière de convergence économique en 2003, le Bénin respecterait les quatre critères de premier rang. Par contre, au niveau des critères de second rang ceux relatifs au déficit extérieur courant hors transferts officiels rapporté au PIB nominal et au taux de pression fiscale ne seraient pas respectés.

BURKINA FASO

En 2003, il est attendu une accélération de la croissance économique avec un taux de 7,9¹ % contre 4,6 % en 2002, en liaison avec la bonne tenue de la campagne agricole et la capacité d'adaptation de l'économie ayant permis d'amortir l'impact de la crise ivoirienne. Cette croissance se réaliserait dans un contexte de maîtrise de l'inflation liée à la baisse des prix des produits alimentaires. Ainsi, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 1,7 % contre 2,3 % en 2002.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait par une aggravation du déficit global qui s'établirait à 6,2 % contre 5,1 % en 2002 du fait de la forte augmentation des dépenses et prêts nets comparativement aux recettes.

Concernant les comptes extérieurs, il est attendu une détérioration de la balance courante dont le déficit hors dons passerait de 12,8 % du PIB en 2002 à 13,9 % en 2003. Cette détérioration, en dépit de l'augmentation des exportations de coton, proviendrait des surcoûts des

¹ Ce taux pourrait être révisé pour tenir compte des résultats des discussions en cours avec les Institutions de Bretton Woods

importations de biens et de services liés principalement au détournement de trafic suite à la crise ivoirienne.

S'agissant de la situation monétaire, elle se caractériserait à fin décembre 2003 par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur, respectivement, de 12,2 et de 26,9 milliards, entraînant une augmentation de 7,0 % de la masse monétaire qui s'établirait à 467,1 milliards.

En matière de convergence économique en 2003, les critères de premiers rangs seraient respectés à l'exception du critère clé. Au niveau des critères de second rang, seul celui relatif aux investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales serait respecté.

CÔTE D'IVOIRE

Dans un contexte marqué par la persistance de la crise socio-politique, le taux de croissance du PIB serait négatif. Il est estimé à -2,2 %² contre -1,6 % en 2002, malgré le redressement de la production de cacao et la forte progression de l'extraction minière portée par la production pétrolière. La reprise économique est difficilement envisageable en l'absence de signaux forts³ susceptibles de décriper sensiblement le climat social et de rétablir la confiance du secteur privé. Dans ce contexte, le taux d'inflation annuel moyen serait de 3,4 % contre 3,1 % en 2002.

En 2004, sous l'hypothèse de la normalisation effective de la situation socio-économique, du retour de la confiance des opérateurs économiques et de la mise en œuvre d'un programme post conflit appuyé par le FMI en complément du programme de reconstruction nationale, un retournement de tendance de l'activité économique serait possible. Dans cette perspective, la croissance économique se situerait autour de 2,4 %.

La situation des finances publiques demeurerait difficile malgré l'amélioration attendue des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global estimé à 1,2 % du PIB en 2003 contre 1,5 % en 2002 pourrait ressortir à -0,1 % en 2004. De même le déficit budgétaire hors dons passerait de 2 % du PIB en 2002 à 1,5 % en 2003 et à 0,5 % en 2004.

Pour ce qui est de la dette publique totale, son encours est estimé en 2003, à 6 686,7 milliards dont 5929,3 milliards de dette extérieure. Cet encours total représenterait 86,7% du PIB nominal. Le service de la dette en 2003 est estimé à 747,5 milliards, soit 55,1% des recettes budgétaires. En 2004, l'encours de la dette publique totale serait de 6 454,6 milliards, soit 75,9% du PIB. Le service de la dette totale représenterait 48,1% des recettes budgétaires.

Concernant les échanges extérieurs, le solde courant hors transferts officiels dégagerait un excédent représentant 4,7 % du PIB en 2003 et en 2004.

La situation monétaire en 2003 serait caractérisée par une augmentation des avoirs extérieurs nets et un repli du crédit intérieur, induisant une amélioration de 1,6% de la masse monétaire. En 2004, les avoirs extérieurs nets et le crédit intérieur augmenteraient, entraînant une hausse de la masse monétaire de 4,6 % pour s'établir à 2 556,2 milliards.

En ce qui concerne l'état de la convergence en 2003, les critères de premier rang relatifs à l'encours de la dette et au taux d'inflation ne seraient pas respectés. Toutefois le respect du critère portant sur la non-accumulation d'arriérés de paiement pourrait être compromis compte

² Estimation des services de la Commission

³ Il s'agit notamment de la normalisation effective de la situation socio-politique, de la restauration de l'autorité de l'Etat et la pacification de l'ensemble du territoire et de la mise en place rapide du programme de restructuration et de relance

tenu de l'existence d'un besoin de financement de 734 milliards. Au niveau des critères de second rang, seul celui relatif au solde extérieur courant hors dons serait respecté.

En effet, le repositionnement de l'économie sur un sentier de convergence est conditionné à la normalisation effective de la situation socio-politique.

Dans ce sens, il importe que des dispositions soient prises pour préparer un nouveau programme triennal soutenu par les ressources de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). L'avènement de ce programme pourrait conforter la reprise économique qui serait amorcée en 2004.

GUINEE-BISSAU

En 2003, l'activité économique évoluerait dans un contexte marqué, au plan politique, par des incertitudes dans l'organisation des élections législatives reportées plusieurs fois et, au plan économique, par la baisse des cours mondiaux de la noix de cajou et la persistance des délestages dans la fourniture d'électricité. Cette situation a conduit aux événements du 14 septembre, ayant abouti à l'avènement d'un régime d'exception et d'un Gouvernement intérimaire chargé, notamment, de préparer des élections libres démocratiques et transparentes. Le taux de croissance du PIB devrait s'établir à -1,2 % contre -7,2 % en 2002. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de détente des prix. Le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 3,0 %.

En 2004, le taux de croissance du PIB devrait s'établir à 3,0 %. Le taux d'inflation annuel moyen est projeté à 3,0 %, conformément à la norme communautaire de 3 % maximum.

Dans le domaine des finances publiques, la situation se caractériserait par des tensions permanentes de trésorerie. En l'absence d'un parlement, le budget 2003 a été exécuté sur la base du douzième provisoire et souvent en dehors des procédures budgétaires. Le déficit global s'aggraverait en se situant à 12,3 % du PIB contre 11,8 % en 2002. Suivant les projections il s'établirait à 17,2 % du PIB en 2004.

Le plan d'urgence dégagerait un besoin de financement important à hauteur de 2,1 milliards de francs CFA et dont le financement pourrait être assuré par des dons mobilisés auprès des partenaires extérieurs. A cet égard, le Gouvernement envisage d'organiser une table ronde des bailleurs à l'issue de la mission du FMI de décembre 2003.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit courant, hors transferts officiels, ressortirait à 26,2% du PIB contre 22,4 % en 2002. En 2004, il s'améliorerait pour représenter 22,9 % du PIB en rapport avec le comportement favorable de la balance commerciale.

A fin décembre 2003, la situation monétaire serait caractérisée par une amélioration des avoirs extérieurs nets et une baisse du crédit intérieur. Il en résulterait une progression de la masse monétaire de 4,5 %. En 2004, la masse monétaire accuserait également une hausse de 4% en s'établissant à 93,8 milliards en liaison avec l'accroissement simultané de ses deux composantes.

En ce qui concerne l'état de la convergence, seul le critère relatif au taux d'inflation annuel moyen serait respecté en 2003.

Pour faire évoluer l'économie sur un sentier de convergence conforme aux objectifs du Pacte, les efforts d'assainissement des finances publiques devraient être poursuivis et intensifiés, notamment par l'amélioration du recouvrement des recettes, la maîtrise des dépenses et le respect des principes et procédures budgétaires.

Les Autorités devraient également poursuivre les efforts en vue de conclure avec le FMI un programme de réformes économiques et financières appuyé par les ressources de la Facilité pour le Renforcement de la Pauvreté et la Croissance au cours du premier trimestre 2004.

MALI

En 2003, l'activité économique enregistrerait une croissance de 5,6 % contre 4,4 % en 2002, sous l'impulsion du secteur primaire. Cette évolution se réaliserait dans un contexte marqué par un important recul du taux d'inflation annuel moyen, qui serait de -0,8 % contre 5 % en 2002.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une stabilisation du déficit budgétaire global en pourcentage du PIB autour de 3,5 %.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit extérieur courant hors dons s'aggraverait en passant de 5,5 % du PIB en 2002 à 8,0 % en 2003, sous l'effet de la détérioration de la balance commerciale.

Quant à la situation monétaire, elle se caractériserait par un accroissement de la masse monétaire de 8,8 % lié à une augmentation simultanée des avoirs extérieurs et du crédit intérieur.

S'agissant de l'état de la convergence, le Mali respecterait les quatre critères de premier rang ainsi que deux de second rang.

NIGER

L'activité économique serait plus soutenue en 2003 avec un taux de croissance de 4,0⁴ % contre 3,0 % en rapport avec une campagne agricole satisfaisante. L'activité se déroulerait dans un contexte de maîtrise de l'inflation avec un taux annuel moyen qui passerait de 2,6 % en 2002 à -1,2 % en 2003

L'évolution des finances publiques serait marquée par une aggravation du déficit budgétaire global qui s'établirait à 4,6 % contre 3,7 % en 2002 en raison d'une hausse des dépenses plus importante que celle des recettes totales.

Quant au déficit du solde extérieur courant hors transferts officiels, il s'aggraverait en se situant à 10,4 % du PIB nominal en 2003 contre 10,3 % en 2002.

L'évolution de la situation monétaire serait caractérisée par le respect des objectifs des avoirs extérieurs nets grâce aux appuis financiers extérieurs reçus au quatrième trimestre 2003 et une hausse du crédit intérieur. En conséquence, la masse monétaire augmenterait de 6,5 % par rapport à 2002 pour s'établir à 145,2 milliards.

En matière de convergence en 2003, les critères de premier rang relatifs au taux d'inflation et à la non-accumulation d'arriérés de paiement seraient respectés. Pour les critères de second rang, seul celui relatif aux investissements financés sur ressources internes serait respecté.

⁴ Ce taux pourrait être révisé pour tenir compte des résultats des discussions avec les Institutions de Bretton Woods

SENEGAL

La situation économique devait s'améliorer en 2003 avec un taux de croissance de 6,3 %, en raison de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activités et, plus particulièrement de la relance du secteur primaire après la forte baisse observée un an plus tôt. S'agissant de l'évolution générale des prix, le taux d'inflation annuel moyen serait de 0,2 % contre 2,3 % en 2002.

La situation des finances publiques se détériorerait avec le renforcement des dépenses d'investissement dans les secteurs sociaux prioritaires dans le cadre de la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Ainsi, le déficit budgétaire global s'établirait à 1,8 % du PIB contre 1,3 % en 2002.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit des transactions courantes hors transferts officiels s'établirait à 7,9 % du PIB contre 6,6 % en 2002. Cette aggravation du déficit serait imputable à la détérioration du solde commercial, résultant de la forte progression des importations par rapport aux exportations.

Comparée à fin décembre 2002, la situation monétaire se caractériserait par une amélioration des avoirs extérieurs nets, une augmentation des crédits à l'économie et une hausse de la position nette du gouvernement. Il en résulterait une expansion de la masse monétaire de 6,7 %.

Pour ce qui est des indicateurs de convergence, le Sénégal respecterait tous les critères de premier rang à l'exception de celui relatif au taux d'endettement. De même, au niveau des critères de second rang, seul celui relatif au déficit extérieur courant hors dons ne serait pas respecté.

TOGO

L'activité économique, en 2003, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs, enregistrerait un taux de croissance de 3,0 % contre 4,8 % en 2002. Cette décélération de la croissance se réaliserait dans un contexte marqué par une baisse des tensions inflationnistes. En effet, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à -0,6 % contre 3,1 % en 2002.

La situation des finances publiques se traduirait par une légère réduction du déficit budgétaire global rapporté au PIB nominal qui passerait de 0,7 % en 2002 à une situation excédentaire de 1,1 % en 2003.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit courant hors dons rapporté au PIB nominal se contracterait pour se situer à 8,1 % contre 11,7 % en 2002, en liaison avec une réduction du déficit commercial et du déficit de la balance des services.

Pour les agrégats monétaires, la masse monétaire enregistrerait une progression de 3,5 % contre une contraction de 5,9 % en 2002. En contrepartie, les avoirs extérieurs nets s'inscriraient en nette amélioration, tandis que le crédit intérieur se contracterait de 1,4 %, confirmant ainsi la tendance baissière amorcée depuis l'année dernière.

En ce qui concerne les indicateurs de convergence budgétaire, le Togo ne respecterait que les critères relatifs au taux d'inflation annuel moyen et au solde budgétaire de base.

3.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2003

Reflétant le redressement de l'activité économique en 2003, l'état de convergence indique une amélioration du profil des critères de convergence. **Le critère relatif au solde budgétaire de base** serait respecté par cinq des huit Etats membres de l'Union, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et le Togo. S'agissant du **taux d'inflation**, le contexte de bonne pluviométrie contribuerait à la détente des prix des produits alimentaires. Ainsi, excepté la Côte d'Ivoire, tous les Etats membres respecteraient ce critère. **Le critère sur le taux d'endettement** serait respecté par les trois Etats membres de l'Union ayant atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE, à savoir le Bénin, le Burkina Faso et le Mali. En 2004, une amélioration de la situation serait observée suite aux allègements attendus de la dette par le Niger et le Sénégal au point d'achèvement. Enfin, concernant la **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs sur la gestion de la période courante**, ce critère ne serait pas respecté par la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo, compte tenu de leur besoin de financement.

Au niveau des critères de second rang, **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales**, serait respecté par le Bénin, le Mali et le Sénégal. Quant au **ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales**, cinq Etats membres respecteraient ce critère. Il s'agit du Bénin, du Burkina, du Mali, du Niger et du Sénégal. Ce ratio s'améliorerait en Guinée-Bissau et au Togo alors qu'en Côte d'Ivoire, il stagnerait autour de 11,7 %. En Guinée Bissau, il se situerait à 8,8 % contre 5,7 % en 2002. Au Togo, il passerait de 7,4 % en 2002 à 8,0 % en 2003. **Le critère relatif au déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal**, serait respecté par la Côte d'Ivoire. Les autres Etats membres enregistreraient un déficit compris entre 5,1 % et 26,2 %. **Le taux de pression fiscale**, ne serait respecté que par le Sénégal. Les autres Etats membres réaliseraient un taux compris entre 8,4 % en Guinée-Bissau et 14,6 % au Bénin.

Par Etat membre, la situation de convergence est résumée dans le tableau comparatif présenté à la page suivante :

CRITERES DE CONVERGENCE		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2003 ⁵ PAR PAYS ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2001 ET 2002									Nombre de pays ayant respecté le critère	
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2003	2002	2001
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	0,6	-0,4	0,0	-9,9	0,9	-1,0	1,8	1,5	5	3	3
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	1,7	1,7	3,4	3,0	-0,8	-1,2	0,2	-0,6	7	4	1
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	45,3	44,8	81,5	427,3	68,5	74,2	70,1	102,7	3	3	2
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement	0	0	0	21,4	0	0	0	21,3	6	6	4
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	0	9,7	0	0	0	6,7	6	7	5
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	0	11,7	0	0	0	14,6	6	6	4
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	31,0	40,6	47,4	99,6	27,9	35,5	30,1	36,8	3	3	4
6	Invest.financés sur ressources intérieure sur recettes fiscales (norme >=20%)	24,0	32,7	11,7	8,8	23,5	20,3	24,4	8,0	5	4	3
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-5,1	-13,9	4,7	-26,2	-8,0	-10,4	-7,9	-8,1	1	1	1
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	14,6	11,7	14,1	8,4	14,1	10,9	18,3	13,2	1	1	2
Nombre de critères respectés par pays	2003	6	4	3	1	6	3	6	2			
	2002	6	4	3	0	3	1	7	1			
	2001	4	3	2	0	3	1	5	1			

⁵ Dans les zones ombragées les normes des critères sont respectées

CRITERES DE CONVERGENCE		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2004 ⁶ PAR PAYS ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2002 ET 2003									Nombre de pays ayant respecté le critère	
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2004	2003	2002
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	0,5	-0,1	1,2	-5,3	0,8	0,2	1,8	0,1	5	5	3
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	2,7	-1,2	<=3	3,0	1,3	3,0	<0	<0	8	7	4
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	44,6	39,7	75,9	418,4	63,0	68,8	64,4	99,7	5	3	3
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement	0	0	0	10,8	0	0	0	0	7	6	6
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	0	0,0	0	0	0	0	6	6	7
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	0	10,8	0	0	0	0	6	6	6
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	31,6	37,0	45,0	116,1	27,3	34,0	30,2	38,7	4	3	3
6	Invest.financés sur ressources intérieure sur recettes fiscales (norme >=20%)	24,4	30,0	10,9	17,9	21,3	17,8	25,4	9,5	4	5	4
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-6,3	-11,4	4,6	-22,9	-5,6	-9,8	-7,0	-8,2	1	1	1
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	14,7	12,2	15,0	9,6	14,7	11,0	18,5	12,2	1	1	1
Nombre de critères respectés par pays	2004	6	4	4	1	6	5	7	3			
	2003	6	4	3	1	6	3	6	2			
	2002	6	4	3	0	3	1	7	1			

⁶ Dans les zones ombragées les normes des critères sont respectées

4. EVALUATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS 2004-2006

Six (6) Etats membres de l'Union ont présenté chacun un programme pluriannuel au titre de la période 2004-2006 conformément aux textes communautaires. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. Après évaluation, ces programmes ont été jugés conformes aux objectifs du Pacte par la Commission, qui suggère au Conseil des Ministres, leur adoption.

Toutefois des recommandations ont été formulées en vue d'aider à la réalisation effective des objectifs arrêtés dans lesdits programmes.

En effet, les projections indiquées dans les différents programmes annoncent de bonnes perspectives macroéconomiques, notamment, sous l'hypothèse d'une normalisation effective de la situation en Côte d'Ivoire. Ainsi la plupart des Etats membres pourraient respecter les quatre critères de premier rang à l'horizon de convergence 2005.

Cependant, il apparaît à travers le profil d'évolution des différents critères que cette situation de convergence serait précaire. Au regard des prévisions de l'année 2004, seul un pays respecterait le critère relatif au taux de pression fiscale. Au niveau des dépenses, le renforcement des d'investissements liés à la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) et l'utilisation des ressources PPTTE entraîneraient des dépenses récurrentes à prendre en charge.

De ce fait, il conviendrait de poursuivre et de renforcer les efforts menés en matière de mobilisation des recettes et de maîtrise des dépenses.

C'est dans ce sens que la Commission a formulé des recommandations invitant les Etats à prendre les dispositions nécessaires pour :

- entretenir des relations de coopération harmonieuse avec la communauté financière internationale afin de garantir la mobilisation de ressources extérieures ;
- poursuivre les réformes structurelles et sectorielles ;
- créer un cadre favorable à la promotion du secteur privé et à la diversification des bases de la production.

La Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau ont été invité à transmettre à la Commission leur programme pluriannuel 2004 – 2006 au plus tard le 21 janvier 2004.

L'analyse des programmes par pays est présentée dans les tableaux suivants joints en annexe.

ANNEXES

ANNEXE 1 : ANALYSE DES PROGRAMMES PAR PAYS

La République du Bénin a transmis son Programme pluriannuel 2004-2006 à la Commission le 05 novembre 2003.

Etat membre	Points forts	Points faibles	Recommandations de mesures
<p>BENIN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique <p>Le scénario est bâti autour d'un taux de croissance moyen de 6,6 % par an sur la période du programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat de convergence <p>Tous les critères de convergence sont en amélioration continue vers le respect de la norme communautaire en 2005, horizon de convergence, à l'exception du taux de pression fiscale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des relations avec la communauté financière internationale <p>- Le Bénin dispose d'un programme économique 2000-2003 au titre de la Facilité de Réduction de la Pauvreté et la Croissance.</p> <p>- Il a atteint le point d'achèvement en mars 2003, il est attendu une réduction du stock de sa dette extérieure dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative PPTE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique <p>Le taux de croissance économique reste inférieur au taux indiqué de 7 % requis pour lutter efficacement contre la pauvreté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat de convergence <p>- Le taux de pression fiscale serait en deçà de la norme de 17 % malgré l'amélioration des recettes fiscales.</p> <p>- Non-conformité au TOFE-UEMOA, à l'exception de l'enregistrement des dons</p> <p>- Le programme ne comporte pas l'état de mise en application des directives relatives au cadre juridique, comptable et des statistiques des finances publiques.</p>	<p>Après évaluation du programme du Bénin, la Commission le juge globalement conforme aux objectifs du Pacte et suggère son adoption par le Conseil des Ministres.</p> <p>Pour conforter ce programme, les Autorités béninoises sont invitées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuivre l'assainissement des finances publiques dans le sens de l'amélioration du taux de pression fiscale ; • promouvoir les investissements, en particulier les investissements directs étrangers. • transmettre à la Commission l'état de mise en application des directives relatives au cadre juridique, comptable et des statistiques des finances publiques.

Le Burkina Faso a transmis son Programme pluriannuel 2004-2006 à la Commission le 17 novembre 2003.

Etat membre	Points forts du Programme	Points faibles du Programme	Recommandations de mesures
<p>BURKINA FASO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique <p>Il est attendu un taux de croissance annuel moyen de 6,1 % par an sur la période 2004-2006, dans un contexte de maîtrise de l'inflation.</p> <p>Le secteur secondaire est le moteur de cette croissance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat de convergence <p>- Tous les critères de premier rang, permettant de rentrer en phase de stabilité en 2005, seraient respectés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des relations avec la communauté financière internationale <p>- Le Burkina a atteint le point d'achèvement en avril 2002. L'exécution du programme 1999-2003 conclu avec les Institutions de Bretton Woods a fait l'objet d'un satisfecit de la Communauté internationale. Le Burkina a conclu en juin 2003 un nouveau programme économique et financier avec les Institutions de Bretton Woods sur la période 2003-2006. La première revue de ce programme a lieu du 10 au 25 novembre 2003.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique <p>- L'objectif d'un taux de croissance de 6,1% par an reste cependant en deçà du taux requis pour lutter efficacement contre la pauvreté.</p> <p>- Le taux d'investissement du privé baisserait en 2005 et en 2006</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat de convergence <p>- La situation de solde budgétaire de base représentant 0 % du PIB en 2005 et en 2006 est fragile. La réalisation de ces objectifs exige que des efforts soient déployés pour lever les contraintes pouvant entraver les perspectives de croissance, renforcer les recettes et maîtriser les dépenses courantes, notamment la masse salariale.</p> <p>- Le taux de pression fiscale reste encore en deçà de la norme communautaire de 17 % malgré l'amélioration des recettes fiscales.</p> <p>- Le critère relatif au déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal ne serait pas respecté sur la période du programme. La Commission encourage les Autorités à fournir des efforts pour contenir ce taux à travers des mesures visant à accélérer la diversification des produits d'exportation.</p>	<p>La Commission juge le programme pluriannuel 2004-2006 du Burkina Faso conforme aux objectifs du Pacte et suggère son adoption par le Conseil des Ministres.</p> <p>Pour conforter ce programme la Commission recommande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'intensification des efforts en vue de l'élargissement de l'assiette fiscale et de l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales qui constituent les principales contraintes pour le respect de la norme associée au solde budgétaire de base à l'horizon de convergence ; • le renforcement de la maîtrise et de la rationalisation des dépenses courantes, notamment de la masse salariale, des transferts et subventions ; • le renforcement des réformes structurelles et des politiques sectorielles en vue de la consolidation et de la diversification des bases de production.

La République du Mali a transmis son Programme pluriannuel 2004-2006 à la Commission le 24 novembre 2003.

Etat membre	Points forts	Points faibles	Recommandations de mesures
MALI	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique • Reprise de la croissance économique avec un taux de 6,7 % attendu en 2004. • Etat de convergence - Les quatre (4) critères de premier rang seraient respectés. Au niveau des quatre (4) critères de second rang, deux seraient respectés. • Etat des relations avec la communauté financière internationale - Le Mali dispose d'un programme triennal au titre de la Facilité de Réduction de la Pauvreté et la Croissance sur la période 1999-2002 et prorogé jusqu'au 5 août 2003 - Il bénéficiera d'une réduction du stock de sa dette extérieure dans le cadre de l'Initiative PPTE d'un montant en valeur actualisée nette d'environ 391 milliards. 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique Ralentissement de l'activité économique avec un taux de croissance de 5,1 % en 2005 et 3,9 % en 2006. • Etat de convergence Bien que respectant la norme sur la période du programme, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal se détériorerait régulièrement sur la période du programme pour s'établir à 0,1 % en 2006. Le taux d'endettement bien que respecté est très important comparativement à la norme communautaire. Les critères de second rang relatifs au taux de pression fiscale et au déficit extérieur courant hors dons ne seraient pas respectés, mais s'amélioreraient. 	<p>La Commission juge dans l'ensemble le programme pluriannuel du Mali au titre de la période 2004-2006, conforme aux objectifs du Pacte et recommande son adoption par le Conseil des Ministres.</p> <p>Pour s'assurer de la réalisation des objectifs du programme, les Autorités doivent prendre les dispositions appropriées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accélération de la croissance à travers la mise en œuvre du plan d'actions du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté ; • la poursuite des efforts en matière de réformes structurelles et de diversification des bases de production ; • la poursuite de l'assainissement des finances publiques en mettant en application les mesures contenues dans le programme, notamment celles ayant trait, d'une part, à l'amélioration de la pression fiscale grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale et, d'autre part, à la maîtrise et à la rationalisation des dépenses courantes.

La République du Niger a transmis son Programme pluriannuel 2004-2006 à la Commission le 11 novembre 2003.

Etat membre	Points forts	Points faibles	Recommandations de Mesures
<p>NIGER</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique <ul style="list-style-type: none"> - Reprise de la croissance économique avec un taux moyen de 4,0 % par an excédent celui de la croissance démographique. • Etat de convergence <ul style="list-style-type: none"> - Tous les critères de premier rang seraient respectés en 2005. Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal s'améliorerait régulièrement, la norme y relative serait respectée en 2005. - Au cours du programme, des efforts seraient déployés en vue de réduire sensiblement les stocks des arriérés intérieurs. - Au niveau des critères de second rang, le ratio masse salariale sur recettes fiscales devrait s'améliorer régulièrement et atteindrait la norme dès 2004. • Etat des relations avec la communauté financière internationale <ul style="list-style-type: none"> - Le Niger dispose d'un programme triennal prorogé sur la période 2000-2004 au titre de la Facilité de Réduction de la Pauvreté et la Croissance. - Il bénéficiera d'une réduction du stock de sa dette extérieure au point d'achèvement attendu en 2004. 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique <p>Le taux de croissance économique moyen est en retrait par rapport au taux de 7,0 % requis pour lutter efficacement contre la pauvreté.</p> • Etat de convergence <ul style="list-style-type: none"> - Les critères relatifs aux investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, au déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal et au taux de pression fiscale ne seraient pas respectés entre 2004 et 2006. - La Commission s'est interrogée sur la forte baisse du ratio masse salariale sur recettes fiscales 	<p>Après évaluation du programme du Niger, la Commission le juge globalement conforme au Pacte et suggère son adoption par le Conseil des Ministres. Pour conforter ce programme, la Commission recommande les mesures prioritaires ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer une politique d'incitation à la diversification de la production et de promotion du secteur privé ; - Poursuivre l'assainissement des finances publiques en améliorant le taux de pression fiscale par l'élargissement de la base fiscale et en maîtrisant les dépenses courantes ; - Améliorer le ratio d'investissements publics financés sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales ; - Accélérer l'accomplissement des conditionnalités pour atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE et de mener à bien le programme de lutte contre la pauvreté.

La République du Sénégal a transmis son Programme pluriannuel 2004-2006 à la Commission le 20 novembre 2003.

Etat membre	Points forts	Points faibles	Recommandations de mesures
SENEGAL	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique - Croissance soutenue avec un taux de 6 % en moyenne par an sur la période 2004-2006. • Etat de convergence - Sept critères sur huit respectés sur la période du programme. • Etat des relations avec la communauté financière internationale - Le Sénégal poursuit la mise en œuvre du programme économique et financier 2003-2006 conclu avec le FMI. - Le DSRP a été finalisé et connaît sa première année de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique Le taux de croissance économique reste encore inférieur au taux de 7 % requis pour lutter efficacement contre la pauvreté • Etat de convergence - Le critère relatif au déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB ne serait pas respectés sur la période du programme. - La Commission attire l'attention sur l'impact du recrutement de 15 000 fonctionnaires sur la période 2003-2005 • Etat des relations avec la communauté financière internationale - le Sénégal s'active à atteindre au premier trimestre 2004 le point d'achèvement de l'Initiative PPTTE. 	<p>L'évaluation du programme 2004-2006 du Sénégal indique que tous les critères de convergence de premier rang seraient respectés en 2005, horizon de convergence.</p> <p>Par conséquent, la Commission recommande au Conseil des Ministres l'adoption du programme. Toutefois, pour atteindre les objectifs dudit programme, la Commission recommande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le maintien de l'effort d'assainissement des finances publiques et le renforcement des capacités d'absorption des ministères techniques ; - le parachèvement du programme de privatisation ; - l'aboutissement des mesures permettant d'accéder au point d'achèvement de l'Initiative PPTTE au cours du premier trimestre 2004. <p>Pour ce qui est de l'application des cinq (5) directives relatives au cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques, des dispositions devraient être prises pour finaliser le processus de transposition de la dernière directive, en l'occurrence celle relative à la mise en conformité du TOFE avec le TOFE – UEMOA.</p> <p>Enfin, une matrice de mesures assortie d'un calendrier de mise en œuvre devrait être annexée au programme en vue de faciliter le suivi. Des dispositions devraient aussi être prises en vue de mettre en conformité l'annexe statistique du présent programme avec celle retenue au canevas de présentation des programmes pluriannuels.</p>

ANNEXE 1 (fin)

La République Togolaise a transmis son Programme pluriannuel 2004-2006 à la Commission le 21 novembre 2003.

Etat membre	Points forts	Points faibles	Recommandations de mesures
<p style="text-align: center;">TOGO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique <p>Les perspectives 2004-2006 indiquent une reprise de la croissance de l'ordre de 4,0 % en moyenne par an.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat de convergence <p>Les objectifs du programme 2004-2006 sont conformes aux normes des critères de premier rang retenus dans le Pacte. Les critères de second rang connaîtraient une amélioration continue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat des relations avec la communauté financière internationale <p>Le Togo est éligible à l'Initiative PPTTE, mais n'ayant pas conclu de programme avec les Institutions de Bretton Woods, il n'a pas encore atteint le point de décision pour le traitement de fonds de sa dette extérieure.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique <p>Le taux de croissance annuel moyen reste insuffisant au regard du taux requis de 7 % pour lutter efficacement contre la pauvreté.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etat de convergence <p>Les critères de second rang ne seraient pas respectés, mais connaîtraient une amélioration continue.</p> <p>Etat des relations avec la communauté financière internationale</p> <p>Le Togo n'a pas conclu de programme avec les Institutions de Bretton Woods, il n'a pas encore atteint le point de décision pour le traitement de fonds de sa dette extérieure.</p>	<p>Après évaluation du programme du Togo, la Commission le juge globalement conforme aux objectifs du Pacte et suggère son adoption par le Conseil des Ministres.</p> <p>Toutefois, la Commission recommande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accélération du processus de reprise de la coopération avec la communauté financière internationale en vue de favoriser le retour des partenaires au développement ; • l'élaboration d'une matrice de mesures proposées dans le programme pluriannuel, assortie d'un calendrier de mise en œuvre, à transmettre à la Commission dans les meilleurs délais.

ANNEXE 2

Tableau des taux de croissance économique et d'inflation et du solde budgétaire de base rapporté au PIB par pays .

	Taux de croissance			Taux d'inflation			Solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal		
	2002	2003	2004	2002	2003	2004	2002	2003	2004
Bénin	4,6	6,7	6,4	2,4	1,7	2,7	1,1	0,6	0,5
Burkina Faso	4,6	7,9	6,6	2,3	1,7	-1,2	-2,7	-0,4	-0,1
Côte d'Ivoire	-1,6	-2,2	2,4	3,1	3,4	<3,0	-0,4	0,0	1,2
Guinée Bissau	-7,1	-1,2	3,0	3,9	3,0	3,0	-8,7	-9,9	-5,3
Mali	4,4	5,6	6,6	5,0	-0,8	1,3	0,0	0,9	0,8
Niger	3,0	4,0	4,1	2,6	-1,2	3,0	-1,3	-1,0	0,2
Sénégal	1,1	6,3	6,0	2,3	0,2	<0	1,5	1,8	1,8
Togo	4,8	3,0	3,6	3,1	-0,6	<0	0,1	1,5	0,1
Union	1,3	3,0	4,7	2,9	1,5	<3			

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX INDICATEURS
BENIN:

ANNEE	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
INDICATEURS DE CONVERGENCE								
Premier rang								
Solde budgétaire de base avec PPTE/PIB nominal (en %)	3,0	1,7	0,1	0,7	0,1	-0,6	-0,5	-0,2
Solde budgétaire de base hors PPTE/PIB nominal (en %)	3,0	1,7	1,0	1,1	0,6	0,5	0,4	0,5
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	0,3	4,2	4,0	2,4	1,7	2,7	2,8	2,3
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en%)	59,3	57,5	56,1	49,3	45,3	44,6	45,1	46,3
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante(en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
-arriérés de paiement intérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
-arriérés de paiement extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang								
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	33,3	31,0	32,0	31,9	31,0	31,6	28,2	26,5
Invest.financés sur ressources int./recettes fiscales (en %)	11,0	12,4	18,9	16,5	24,0	24,4	30,8	32,2
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %)	-7,6	-4,6	-6,3	-4,7	-5,1	-6,3	-5,3	-4,3
Taux de pression fiscale (en %)	13,0	13,9	13,5	14,4	14,6	14,7	14,9	15,1
COMPTES NATIONAUX								
PIB nominal (en milliards)	1532,5	1679,8	1832,1	1959,2	2137,0	2330,1	2551,3	2785,6
PIB en volume (au prix de l'année 1985)	768,1	805,6	855,9	895,0	955,0	1015,9	1084,2	1159,1
Taux de croissance du PIB en volume (en %)	5,3	4,9	6,2	4,6	6,7	6,4	6,8	6,8

Burkina Faso:

INDICATEURS DE CONVERGENCE	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Premier rang								
Solde budgétaire de base avec PPTE/PIB nominal (en %)	-0,4	-1,3	-2,5	-4,0	-2,8	-1,5	-1,2	-0,9
Solde budgétaire de base hors PPTE/PIB nominal (en %)	-0,4	-1,0	-2,1	-2,7	-0,4	-0,1	0,0	0,0
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	-1,1	-0,3	4,9	2,3	1,7	-1,2	3,0	1,8
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en%)	65,0	69,9	67,4	53,8	44,8	39,7	37,4	35,9
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante(en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
-arriérés de paiement intérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
-arriérés de paiement extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang								
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	41,7	43,7	46,1	42,7	40,6	37,0	34,1	32,6
Invest.financés sur ressources int./recettes fiscales (en %)	20,8	23,4	27,5	36,0	32,7	30,0	33,3	34,4
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %)	-14,2	-16,2	-14,4	-12,8	-13,9	-11,4	-10,1	-9,2
Taux de pression fiscale (en %)	11,5	11,8	11,0	11,5	11,7	12,2	12,9	13,0
COMPTES NATIONAUX								
PIB nominal (en milliards)	1716,2	1719,4	1931,3	2095,3	2341,2	2612,3	2847	3125,0
PIB en volume (au prix de l'année 1985)	1362	1295,6	1374,3	1437,7	1551,2	1653,6	1751	1853,8
Taux de croissance du PIB en volume (en %)	3,7	-4,9	6,1	4,6	7,9	6,6	5,9	5,9

COTE D'IVOIRE:

INDICATEURS DE CONVERGENCE	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Premier rang						
Solde budgétaire de base avec PPTE/PIB nominal (en %)	-1,3	-0,1	1,3	-0,4	0,0	1,2
Solde budgétaire de base hors PPTE/PIB nominal (en %)	-1,3	-0,1	1,3	-0,4	0,0	1,2
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	0,8	2,5	4,4	3,1	3,4	< = 3
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en%)	103,4	103,4	102,2	86,7	81,5	75,9
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante(en milliards)	360,5	456,3	157,6	143,3	0,0	0,0
-arriérés de paiement intérieurs	132,2	60,8	0,5	22,1	0,0	0,0
-arriérés de paiement extérieurs	228,3	395,5	157,1	121,2	0,0	0,0
Second rang						
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	37,0	42,1	41,4	41,5	47,4	45,0
Invest.financés sur ressources int./recettes fiscales (en %)	17,6	9,5	7,2	11,6	11,7	10,9
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %)	-1,5	-2,5	-0,9	6,4	4,7	4,6
Taux de pression fiscale (en %) (3)	14,9	14,3	14,8	15,5	14,1	15,0
COMPTES NATIONAUX						
PIB nominal (en milliards)	7734,0	7546,4	7869,1	8149,3	8206,3	8501,8
PIB en volume (au prix de l'année 1985)	4316,3	4216,8	4219,1	4151,6	4060,3	4157,7
Taux de croissance du PIB en volume (en %)	1,6	-2,3	0,1	-1,6	-2,2	2,4

Guinée Bissau:

ANNEE	1999	2000	2001	2002	2003	2004
INDICATEURS DE CONVERGENCE						
Premier rang						
Solde budgétaire de base avec PPTE/PIB nominal (en %)	-9,2	-16,8	-13,1	-8,7	-9,9	-5,3
Solde budgétaire de base hors PPTE/PIB nominal (en %)	-9,2	-16,8	-13,1	-8,7	-9,9	-5,3
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	-2,1	8,6	3,3	3,9	3,0	3,0
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en%)	431,7	391,4	431,7	412,7	427,3	418,4
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante(en milliards)	20,1	7,6	4,7	22,5	21,4	10,8
-arriérés de paiement intérieurs	2,4	0,0	1,9	5,3	9,7	0,0
-arriérés de paiement extérieurs	17,7	7,6	2,8	17,2	11,7	10,8
Second rang						
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	53,9	59,8	74,3	87,6	99,6	116,1
Invest.financés sur ressources int./recettes fiscales (en %)	64,8	19,8	16,7	5,7	8,8	17,9
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %)	-12,4	-6,1	-12,1	-22,4	-26,2	-22,9
Taux de pression fiscale (en %) (3)	9,3	11,4	10,1	8,5	8,4	9,6
COMPTES NATIONAUX						
PIB nominal (en milliards)	138,2	153,4	145,9	141,9	138,2	143,7
PIB en volume (au prix de l'année 1985)	90,2	96,9	97,1	90,1	89,0	91,7
Taux de croissance du PIB en volume (en %)	7,6	7,5	0,2	-7,2	-1,2	3,0

Mali:								
ANNEE	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
INDICATEURS DE CONVERGENCE								
Premier rang								
Solde budgétaire de base avec PPTE/PIB nominal (en %)	0,1	-0,7	-0,6	-1,3	-0,4	-0,5	-0,2	-0,7
Solde budgétaire de base hors PPTE/PIB nominal (en %)	0,1	-0,7	0,2	0,0	0,9	0,8	0,6	0,1
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	-1,2	-0,7	5,2	5,0	-0,8	1,3	2,3	3,3
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en%)	91,8	92,3	84,3	74,5	68,5	63,0	55,4	0,0
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante(en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
-arriérés de paiement intérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
-arriérés de paiement extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang								
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	27,8	31,3	29,1	27,7	27,9	27,3	28,8	28,5
Invest.financés sur ressources int./recettes fiscales (en %)	22,2	25,7	22,0	24,0	23,5	21,3	22,9	25,5
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %)	-9,9	-12,0	-12,5	-5,5	-8,0	-5,6	0,0	0,0
Taux de pression fiscale (en %)	13,0	12,3	12,8	13,8	14,1	14,7	14,3	14,9
COMPTES NATIONAUX								
PIB nominal (en milliards)	1809,3	1890,6	2208,1	2346,3	2549,2	2762,7	2997,0	3211,0
PIB en volume (au prix de l'année 1985)	1022,0	988,5	1105,7	1154,6	1219,8	1300,9	1367,0	1421,0
Taux de croissance du PIB en volume (en %)	5,7	-3,3	11,9	4,4	5,6	6,7	5,1	4,0

Niger:								
ANNEE	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
INDICATEURS DE CONVERGENCE								
Premier rang								
Solde budgétaire de base avec PPTE/PIB nominal (en %)	-5,5	-3,5	-3,7	-2,0	-2,1	-1,1	0,0	0,5
Solde budgétaire de base hors PPTE/PIB nominal (en %)	-5,5	-3,5	-3,1	-1,3	-1,0	0,2	1,3	1,5
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	-2,3	2,9	4,0	2,6	-1,2	3,0	3,0	3,0
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en%)	120,0	106,2	97,7	94,9	74,2	68,8	63,4	58,3
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante(en milliards)	49,2	3,6	7,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
-arriérés de paiement intérieurs	23,6	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
-arriérés de paiement extérieurs	25,6	0,0	7,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang								
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	50,3	50,4	40,1	36,7	35,5	34,0	30,8	29,4
Invest.financés sur ressources int./recettes fiscales (en %)	17,0	7,9	20,0	18,0	20,3	17,8	16,4	15,9
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %)	-9,4	-9,0	-8,3	-10,3	-10,4	-9,8	0,0	0,0
Taux de pression fiscale (en %)	9,0	8,7	9,5	10,7	10,9	11,0	11,8	12,0
COMPTES NATIONAUX								
PIB nominal (en milliards)	1114,2	1175,0	1321,6	1404,9	1484,1	1577,3	1673,8	1776,8
PIB en volume (au prix de l'année 1985)	864,0	861,0	911,0	938,2	975,6	1015,5	1061,1	1108,9
Taux de croissance du PIB en volume (en %)	-1,5	-0,3	5,8	3,0	4,0	4,1	4,5	4,5

SENEGAL:	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
INDICATEURS DE CONVERGENCE								
Premier rang								
Solde budgétaire de base avec PPTE/PIB nominal (en %)	1,5	1,4	-1,0	1,1	0,6	0,8	1,0	1,5
Solde budgétaire de base hors PPTE/PIB nominal (en %)	1,5	1,4	-0,8	1,5	1,8	1,8	1,5	2,5
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	0,8	0,7	3,0	2,3	0,2	< 0	< 0	< 0
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en%)	78,8	78,0	83,5	76,0	70,1	64,4	61,8	56,6
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante(en milliards)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
-arriérés de paiement intérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
-arriérés de paiement extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang								
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	33,9	32,7	30,7	31,7	30,1	30,2	30,8	29,3
Invest.financés sur ressources int./recettes fiscales (en %)	22,7	19,8	20,5	23,5	24,4	25,4	25,2	24,5
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %)	-8,4	-9,3	-6,7	-6,6	-7,9	-7,0	-7,0	-7,1
Taux de pression fiscale (en %) (3)	16,8	17,3	17,1	17,9	18,3	18,5	18,7	19,2
COMPTES NATIONAUX								
PIB nominal (en milliards)	2926,0	3113,9	3379,6	3511,4	3763,3	4041,3	4336,5	4686,6
PIB en volume (au prix de l'année 1985)	1978,2	2078,3	2194,7	2219,7	2358,8	2499,4	2643,2	2803,4
Taux de croissance du PIB en volume (en %)	4,6	5,1	5,6	1,1	6,3	6,0	5,8	6,1
Togo:								

ANNEE	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
INDICATEURS DE CONVERGENCE								
Premier rang								
Solde budgétaire de base avec PPTE/PIB nominal (en %)	-1,7	-2,7	1,2	0,1	1,5	0,1	1,2	1,8
Solde budgétaire de base hors PPTE/PIB nominal (en %)	-1,7	-2,7	1,2	0,1	1,5	0,1	1,2	1,8
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	0,0	1,9	3,9	3,1	-0,6	< = 0	< = 0	< = 0
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en%)	114,1	130,3	125,8	112,6	102,7	99,7	88,9	83,8
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante(en milliards)(2)	51,9	72,6	56,6	62,5	21,3	0,0	0,0	0,0
-arriérés de paiement intérieurs	17,1	30,4	17,6	15,1	6,7	0,0	0,0	0,0
-arriérés de paiement extérieurs	34,8	42,2	39,0	47,4	14,6	0,0	0,0	0,0
Second rang								
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	51,2	53,9	45,1	44,7	36,8	38,7	36,8	34,9
Invest.financés sur ressources int./recettes fiscales (en %)	4,5	8,4	6,5	7,4	8,0	9,5	9,7	9,7
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (en %)	-11,3	-12,7	-14,2	-11,7	-8,1	-8,2	-8,3	-7,8
Taux de pression fiscale (en %) (3)	11,6	11,0	12,6	11,2	13,2	12,2	12,3	12,6
COMPTES NATIONAUX								
PIB nominal (en milliards)	970,3	946,1	974,4	1031,1	1075,2	1112,4	1195,8	1268,8
PIB en volume (au prix de l'année 1985)	280,7	278,5	279,0	292,3	301,0	311,9	324,7	338,2
Taux de croissance du PIB en volume (en %)	2,4	-0,8	0,2	4,8	3,0	3,6	4,1	4,2

Évolution de quelques agrégats au niveau de l'Union

	2001	2002	2003	2004
Recettes budgétaires totales en milliards	3068,0	3366,6	3501,0	3838,2
Recettes budgétaires totales - taux de croissance	9,1	9,7	4,0	9,6
Recettes budgétaires totales en % du PIB	15,6	16,3	16,1	16,6
Recettes fiscales en milliards	2750,0	3013,4	3103,7	3416,2
Recettes fiscales - taux de croissance	9,6	9,6	3,0	10,1
Dépenses budgétaires et prêts nets en milliards	3815,3	4225,7	4523,6	4861,7
Taux de croissance des dépenses budgétaires et prêts nets en %	6,1	10,8	7,1	7,5
Dépenses budgétaires totales et prêts nets en % du PIB	19,4	20,5	20,9	21,1
Dépenses courantes en milliards	2680,8	2928,3	2951,0	3092,9
Dépenses courantes en % du PIB	13,6	14,2	13,6	13,4
Dépenses en capital en milliards	1080,3	1269,2	1459,5	1651,4
Dépenses en capital en % du PIB	5,5	6,1	6,7	7,2
Investissements publics financés sur ressources internes en % du PIB	2,1	2,6	2,8	2,8
Déficit budgétaire global hors dons en % du PIB	3,8	4,1	4,7	4,4
Déficit budgétaire global en % du PIB	1,4	2,2	2,3	2,1
PIB nominal en milliards	19662,0	20639,3	21696,4	23087,6